

BULLETIN D'INFORMATION FINANCIÈRE

Juin 2023
Volume XXIX, numéro 2

DANS CE NUMÉRO...

CLINIQUE EN DIFFICULTÉ - QUELLES SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS?	1
MERCI MARTINE!	3
CONFÉRENCES ET FORMATIONS	4
SOUS LA LOUPE CE TRIMESTRE	4
SURVOL DES MARCHÉS FINANCIERS	5
RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS	7
RATIO DES FRAIS DE GESTION	7
FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS ET OBLIGATAIRES	7
VOTRE GUICHET UNIQUE	8
POUR NOUS JOINDRE	8



CLINIQUE EN DIFFICULTÉ QUELLES SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS?

Au Québec, de nombreuses cliniques médicales font face à des défis complexes qui peuvent compromettre leur avenir et l'accès aux soins de santé pour leurs patients. Une chose est certaine : votre clinique n'est pas la seule à faire face à la pénurie de médecins, aux contraintes budgétaires et aux difficultés de recrutement du personnel. Voici des difficultés fréquemment rencontrées par les cliniques médicales et l'approche à adopter pour y remédier.

Les départs à la retraite

Situation A : Dans un groupe de médecine de famille (GMF) composé de 20 médecins, cinq d'entre eux annoncent leur départ à la retraite dans les trois prochaines années. Chacun de ces cinq médecins suivait environ 2 000 patients. Ce sont donc 10 000 patients qui risquent de se retrouver bientôt sans médecin de famille.

Les départs à la retraite des médecins plus âgés engendreront aussi des pertes financières pour la clinique. Le recrutement de jeunes médecins pour les remplacer ne sera pas facile, et c'est sans compter que les recrues mettront environ trois ans avant d'arriver à suivre un nombre équivalent de patients. La diminution du nombre de patients

inscrits auprès des médecins de cette clinique se traduira par une baisse de son niveau de financement pour le GMF. Comment assurer la relève et maintenir un financement adéquat pour la clinique ?

Les ressources humaines

Situation B : Une clinique fait face à un important roulement de personnel. Après quelques mois, les secrétaires quittent. Ces changements de personnel administratif entraînent une désorganisation, des retards dans la prise de rendez-vous et une dégradation de la qualité du service offert aux patients. La clinique a l'impression d'avoir tout essayé : donner plus de formation, offrir de meilleures conditions de travail, etc., sans succès. Comment stabiliser l'équipe de secrétariat ?

L'adoption des nouvelles technologies

Situation C : Une troisième clinique conserve ses employés, mais ils sont débordés de demandes et de formulaires papier. Est-ce l'utilisation des dossiers médicaux électroniques (DME) qui est sous-optimale ? Le personnel et les professionnels maîtrisent-ils le logiciel ? Est-ce plutôt un problème de communication entre tous les employés et les professionnels de la clinique ?

La démarche gagnante : le diagnostic organisationnel

Un problème en cache souvent un autre. Les difficultés que votre clinique rencontre sont peut-être les symptômes d'un problème sous-jacent. Seule une évaluation 360° de votre clinique pourra « mettre le doigt sur le bobo ».



Ce type d'évaluation 360°, appelé aussi un diagnostic organisationnel, implique une analyse approfondie de la structure de la clinique, sa gouvernance, ses ressources humaines, son environnement physique et sa gestion des rendez-vous, ainsi qu'un examen du travail multidisciplinaire, de l'intégration des technologies et des communications, des dépenses, des loyers et de la comptabilité.

Le processus de diagnostic organisationnel dure environ huit semaines. Il commence par une rencontre exploratoire entre une firme-conseil et la clinique pour définir les enjeux auxquels celle-ci est confrontée et demander l'accès aux documents pertinents, comme les états financiers. Ensuite, des conseillers se rendent sur place pour observer le fonctionnement de la clinique et poser des questions à l'ensemble du personnel. Ces entretiens permettent de prendre le pouls du personnel pour mieux comprendre ce qui ne fonctionne pas. Leurs réponses, les observations faites par les conseillers et la documentation fournie sont examinées rigoureusement.

Au terme de l'analyse, l'équipe-conseil rédige un rapport et rencontre le client pour présenter les résultats. Elle peut formuler une centaine de recommandations, mais les priorités sont toujours bien identifiées pour être mises en œuvre le plus rapidement possible. Le rapport contient aussi des outils pour faciliter l'implantation des recommandations, comme des exemples de description de tâches et de contrats.

Solutions pour votre clinique

Plus tôt cette année, Fonds FMOQ a procédé à l'acquisition de Plakett Services cliniques (PSC). Fondée en 2014, PSC possède l'expertise nécessaire pour offrir un service d'évaluation approfondie et recommander des solutions adaptées.

Quelles sont ces solutions ? Après l'évaluation de la situation (comme pour les 3 exemples cités précédemment), nous pourrions proposer des recommandations sur mesure, comme un plan de relève, un plan d'optimisation des technologies ou un plan de rétention du personnel.

De plus, nos services ne s'arrêtent pas au diagnostic. Nous pouvons également vous offrir, dans un mandat subséquent, de l'accompagnement ponctuel en matière de ressources humaines, de gestion de crise ou du soutien pour implanter les recommandations du rapport.

Communiquez avec nous pour rencontrer une personne-ressource selon votre situation. Vous recevrez rapidement une offre de services et un plan préliminaire.

Cet article a été rédigé en collaboration avec Martine Brodeur, Directrice Projets cliniques, et Marc Pineault, Directeur Qualité, Performance et Solutions cliniques de Plakett Services cliniques (propriété de Fonds FMOQ).

SOLUTIONS POUR VOTRE CLINIQUE



À CHAQUE ÉTAPE, NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS VOUS ACCOMPAGNE :

- ✓ DÉMARRAGE : plans d'affaires et prévisions financières en vue du démarrage d'une clinique
- ✓ OUVERTURE : gestion de projet « clé en main » à toutes les étapes
- ✓ OPTIMISATION : diagnostic organisationnel 360°
- ✓ GESTION : accompagnement stratégique et ponctuel
- ✓ ACHAT/VENTE : évaluation de la valeur marchande de cliniques médicales



MERCI MARTINE !

C'est avec émotion que nous annonçons le départ à la retraite de notre collègue Martine Payette. Membre de l'équipe Fonds FMOQ depuis 1998, elle est devenue un des véritables piliers de notre organisation.

D'abord à titre de Responsable des Communications, puis Directrice Marketing, Communications et Affaires corporatives et, finalement, Vice-Présidente Opérations, Martine a contribué à bâtir la marque Fonds FMOQ et à faire grandir sa notoriété en participant activement à son développement. C'est elle qui a souvent assuré ce passage « de la vision à la réalité », en mettant en place une multitude de projets et d'initiatives qui font désormais partie intégrante de la signature Fonds FMOQ.

Ayant participé à des centaines d'activités réunissant les médecins, dont les tournées annuelles du Président, Martine a réussi à tisser des liens étroits avec la communauté médicale, liens qu'elle a su entretenir avec soin tout au long de ces années.

Dynamique et dévouée, elle a toujours fait preuve d'un engagement exemplaire et d'une éthique professionnelle irréprochable, mettant les intérêts du client et la qualité du service au centre des préoccupations de l'organisation.

Merci Martine pour ces 25 années de bons et loyaux services et pour ton inestimable contribution au développement de notre organisation!

Longue et heureuse retraite !

CONFÉRENCES ET FORMATIONS

**POUR VOTRE
SANTÉ FINANCIÈRE**

Nous avons le plaisir de vous inviter à nos conférences et formations spécialement conçues pour les **médecins**. Ne manquez pas ces moments privilégiés pour obtenir des réponses objectives à vos questions.

Stratégies fiscales et financières pour votre société par actions	28 septembre 2023 19 h à 20 h (webinaire)
Vente/acquisition de cliniques médicales : quand et comment s'y prendre ?	5 octobre 2023 19 h à 20 h (webinaire)
Préparer sa liberté financière	20 octobre 2023 9 h à 16 h (journée de formation en virtuel)
Gestion discrétionnaire : est-ce pour moi ?	16 novembre 2023 19 h à 20 h (webinaire)

**POUR VOUS INSCRIRE
et pour PLUS DE DETAILS :**



SOUS LA LOUPE

**POURQUOI DOIT-ON RÉVISER
RÉGULIÈREMENT SON PROFIL
D'INVESTISSEUR ?**

Lorsque vous avez une somme d'argent à investir, votre conseiller commence par dresser votre profil d'investisseur. Cet outil lui permet de cerner votre horizon de placement, vos objectifs, votre situation personnelle et financière, vos connaissances en investissement et votre tolérance au risque. « L'exercice se répète chaque fois que vous voulez placer de l'argent. Votre tolérance au risque, par exemple, n'est pas la même pour votre REER que pour le REEE de votre enfant », explique Stéphanie Guay, représentante en épargne collective.

Vous devez réviser votre profil d'investisseur régulièrement pour l'ajuster aux événements de votre vie. « Si vous êtes dans une phase d'accumulation, dans quelques années, vous voudrez peut-être réduire votre pratique, ce qui implique une révision de votre tolérance au risque », poursuit-elle. Une nouvelle union, la naissance d'un enfant ou un départ à la retraite influenceront certainement vos objectifs, tout comme l'obtention d'un héritage ou un divorce, pour nommer seulement quelques exemples.

Pour répondre à ses obligations légales et déontologiques, votre conseiller dressera votre profil d'investisseur et le révisera tous les trois ans. « Ce questionnaire est d'une aide précieuse parce qu'il engendre une discussion. En abordant les objectifs et la situation globale du client, on apprend à mieux le connaître pour mieux le conseiller. Au terme de la discussion, le client quitte avec davantage de connaissances financières », précise Stéphanie Guay.

Chaque client évolue avec le temps et c'est la raison pour laquelle il est important de réviser votre profil d'investisseur même si aucun événement majeur ne s'est produit récemment. Vous êtes peut-être plus confiant qu'auparavant et dans une situation financière qui vous permet d'augmenter votre prise de risque. Au contraire, des conditions difficiles peuvent vous pousser à prendre conscience que vous devez revoir votre tolérance au risque à la baisse.

« Chaque fois qu'un client me contacte parce qu'il s'inquiète du rendement de ses placements, on refait son profil d'investisseur. Cet exercice est très utile pour l'aider à prendre du recul. Il nous fournit des balises qui permettent de décider si nous conservons sa stratégie initiale ou si elle doit être révisée », ajoute Stéphanie Guay.

Outil précieux pour votre conseiller financier, votre profil d'investisseur sert d'abord et avant tout vos intérêts. Répondre au questionnaire demande seulement quelques minutes, et c'est du temps bien investi pour avoir l'esprit tranquille !

Contexte économique

Dans l'ensemble des pays développés, la croissance économique est demeurée relativement faible au cours des derniers mois. Les banques centrales semblent donc avoir atteint un de leurs objectifs : ralentir la croissance. Cependant, l'inflation demeure toujours beaucoup plus élevée que le niveau ciblé par ces dernières.

Aux États-Unis, la croissance économique des derniers mois s'est avérée inférieure aux prévisions. La création d'emplois est toutefois demeurée vigoureuse et le taux de chômage, malgré une légère hausse, reste encore tout près du creux historique. Ainsi, 253 000 emplois ont été créés en avril et 339 000 en mai. Durant le deuxième trimestre, le taux d'inflation, tel que mesuré par l'indice des prix à la consommation, a diminué. D'autres mesures d'inflation suivies de près par la Réserve fédérale (Fed) sont toutefois demeurées élevées. En conséquence, la Fed a décidé de hausser son taux directeur de 0,25 % en mai, puis a décrété une pause lors de sa rencontre de juin.

Notons que la crise de confiance qui a frappé le secteur bancaire américain à la fin du premier trimestre s'est estompée rapidement. Les difficultés financières ressenties par certaines banques régionales ont incité l'ensemble de l'industrie à resserrer les conditions de crédit. En étant plus sélectives dans l'octroi du crédit, elles visent à limiter le risque de pertes sur prêts. Ce geste de prudence apparaît particulièrement justifié compte tenu du ralentissement de la croissance économique provoqué par les hausses de taux des derniers mois. Par ailleurs, le deuxième trimestre a été marqué par d'intenses négociations entre la Maison-Blanche et l'opposition républicaine afin d'arriver à une entente sur le relèvement du plafond de la dette fédérale américaine. Le défaut d'une entente aurait pu provoquer une interruption des services gouvernementaux. En conséquence, les marchés ont connu un certain niveau de stress qui s'est dissipé avec la conclusion d'une entente finalisée le 1^{er} juin.

La croissance de l'économie canadienne a été supérieure aux attentes des économistes et de la Banque du Canada grâce à la forte croissance des échanges commerciaux. De plus, les dépenses des consommateurs ont été dopées par les ventes d'automobiles. En effet, la livraison progressive d'automobiles commandées en 2022 est notamment responsable de la vigueur des dépenses de consommation. La tempête de verglas et la grève de certains services publics en avril, puis les feux de forêt qui font rage depuis le mois de mai devraient toutefois affecter les données officielles de croissance du deuxième trimestre. Elles seront publiées au cours de l'été. Au Canada, le taux d'inflation a affiché 4,4 % en avril après avoir touché 4,3 % en mars. La vigueur de la croissance et la hausse du taux d'inflation ont incité la Banque du Canada à hausser son taux directeur en juin, après avoir marqué une pause lors des rencontres de mars et avril.

À la toute fin de juin, on annonçait que l'inflation avait chuté à 3,4 % en mai. Cette baisse, surtout attribuable à la baisse du prix de l'essence, constituait une très bonne nouvelle.

En Europe, le ralentissement de l'économie a été particulièrement important en Allemagne où le PIB a affiché deux trimestres consécutifs de contraction. Malgré le glissement de l'Union européenne vers la récession, la Banque centrale européenne (BCE) compte poursuivre les hausses de taux afin de mater l'inflation. À 6,1 % en mai, l'inflation dans la zone euro est bien plus élevée que la cible.

Au Royaume-Uni, la croissance économique s'est limitée à 0,5 % au cours des deux derniers trimestres. Le taux d'inflation est finalement passé sous la barre de 10 %, mais l'inflation de base, qui exclut les aliments et l'énergie, a atteint 12 % durant le trimestre. Le combat contre l'inflation reste donc d'actualité et d'autres hausses de taux directeur sont à prévoir.

En cette fin de deuxième trimestre de 2023, l'inflation n'est pas une préoccupation pour les dirigeants chinois. En effet, le taux annuel d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation n'est que de 0,2 %. Les autorités chinoises, à l'inverse de la majorité des pays développés, sont donc dans un mode de stimulation de la croissance. La plupart des économistes anticipent une croissance du PIB chinois supérieure à 5 % pour l'ensemble de 2023.

Politique monétaire et titres à revenu fixe

Les banques centrales nord-américaines ont entrepris une nouvelle phase dans le cycle de hausses des taux directeurs. En tout début d'année, la Fed et la Banque du Canada avaient toutes deux adopté une stratégie de hausses modestes du taux directeur. Elles indiquaient ainsi leur volonté de poursuivre la lutte à l'inflation, mais également une volonté d'ajuster la vigueur de leur intervention à l'amélioration des statistiques d'inflation. Dans le cas de la Fed, il importait aussi de donner un peu d'oxygène aux banques régionales, qui traversaient alors une période difficile.

Puis, la Banque du Canada a été la première à marquer une pause dans sa séquence de hausses de taux directeur. Il faut dire que les hausses de taux directeur n'ont pas un effet immédiat sur la croissance économique ni sur l'évolution de l'inflation. Les effets peuvent se faire sentir après plusieurs mois, selon l'ampleur des hausses et de la situation de l'économie. Ainsi, la vigueur de la croissance économique canadienne au premier trimestre et la légère hausse du taux d'inflation ont incité la Banque du Canada à hausser de 0,25 % le taux directeur après avoir marqué une pause lors des deux rencontres de mars et avril. Lors de l'annonce de sa décision le 7 juin, le Gouverneur de la Banque, Tiff Macklem, a indiqué que cette hausse pourrait très bien être suivie d'une

SURVOL DES MARCHÉS FINANCIERS | FIERA CAPITAL

autre en juillet. La publication, le 27 juin, de la forte baisse de l'inflation apporte une donnée supplémentaire à la réflexion de la Banque du Canada. En effet, la progression annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) est passée de 4,4 % pour avril à 3,4 % en mai.

Pour sa part, après avoir décrété en mai une hausse de 0,25 %, la Fed a décidé le 14 juin de maintenir son taux inchangé. À son tour, elle a indiqué que les hausses de taux pourraient se poursuivre et qu'on ne devait pas espérer de baisse de taux directeur avant la fin de 2024.

En Europe, où l'inflation est nettement plus élevée, la BCE a poursuivi ses hausses de taux. Durant le deuxième trimestre, elle a procédé à deux hausses de 0,25 %. Au premier trimestre, elle avait effectué deux hausses pour un total de 1 %. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a également poursuivi ses hausses de taux afin d'y combattre la plus forte inflation des pays développés.

Compte tenu de la légère hausse du taux d'inflation au Canada, le marché obligataire canadien a affiché un recul surtout à partir de la mi-mai. Il avait anticipé la décision de la Banque du Canada de hausser le taux directeur. Ainsi, la hausse des taux obligataires s'est traduite par une baisse des prix des obligations.

Durant le mois de juin, la Banque du Canada et la Fed ont pris des décisions différentes en ce qui a trait à leur politique monétaire. Le taux directeur canadien a été haussé alors que celui des États-Unis est resté inchangé. Par conséquent, cela a entraîné une hausse de la valeur du dollar canadien contre la devise américaine.

Marchés boursiers

Les marchés boursiers mondiaux ont connu un excellent début de trimestre grâce à des résultats financiers trimestriels dépassant généralement les attentes. Les rendements trimestriels sont toutefois différents d'une région à l'autre. Ainsi, les titres des sociétés de technologie de grande capitalisation se sont démarqués. De ce fait, les indices américains sont à la hausse. Au cours du deuxième trimestre, l'indice NASDAQ a bondi d'environ 13 % et le S&P 500 a gagné plus de 8 %. Ce dernier a franchi en juin le seuil du marché haussier, c'est-à-dire qu'il a affiché une progression de plus de 20 % depuis le creux touché en novembre 2022.

Durant le deuxième trimestre, le prix du baril de pétrole a baissé d'environ 7 %. La décision des pays producteurs de réduire leur production n'a donc pas produit l'effet désiré. La baisse prévisible de la demande mondiale dans un contexte de ralentissement généralisé de la croissance a pesé davantage sur les prix. Ce contexte a affecté le marché boursier canadien. L'indice S&P TSX termine donc le deuxième trimestre à peu près au même

niveau qu'au 31 mars. Par ailleurs, les actions canadiennes de petite capitalisation ont subi une baisse. Elles sont généralement plus touchées lorsque les prix de l'énergie sont en baisse.

La progression des marchés européens a été minime. Ils ont été affectés par la volonté de la BCE et de la Banque d'Angleterre de poursuivre la hausse des taux directeurs. Rappelons que le taux d'inflation demeure très élevé des deux côtés de la Manche.

Enfin, les marchés émergents ont été sous l'influence de deux facteurs négatifs : la faiblesse du secteur manufacturier chinois et la perspective d'une croissance de l'économie mondiale plus faible qu'anticipée.

À l'horizon

Durant le deuxième trimestre de 2023, les banques centrales ont généralement poursuivi le resserrement de leurs politiques monétaires. En Amérique du Nord, la Fed et la Banque du Canada ont toutes deux marqué des pauses temporaires. D'autres hausses de taux sont à prévoir. Leur ampleur dépendra de l'évolution de l'inflation. Bien que les plus récentes statistiques liées à l'inflation indiquent une amélioration, on est encore bien loin des cibles de ces deux banques centrales.

Au printemps, les difficultés connues par plusieurs banques régionales américaines ont démontré que certaines entreprises sont très fragiles aux répercussions des hausses de taux d'intérêt. Progressivement, on assistera à une augmentation du nombre d'entreprises en difficulté et à un ralentissement important de l'économie. On constate déjà l'effet des hausses de taux et de prix sur les mises en chantier.

En cette fin de deuxième trimestre, nous croyons toujours que la probabilité d'un ralentissement important de l'économie mondiale est élevée.

Au cours des 12 à 18 prochains mois, le prix des biens pourrait bien atteindre un sommet. Toutefois, l'inflation de base pourrait bien s'avérer plus tenace. Les salaires, l'inflation des services et les coûts de logement pourraient rester élevés. Les banques centrales pourraient alors être tentées de poursuivre la hausse des taux quitte à provoquer une récession.

Un tel contexte serait particulièrement difficile pour les investissements dans les classes d'actif traditionnelles. Les difficultés des entreprises affecteraient particulièrement les actions. Les actions canadiennes et celles des pays émergents pourraient être moins pénalisées, grâce à l'environnement inflationniste. Les hausses de taux nuiront à la valeur des obligations, mais elles devraient accuser des reculs moins importants que les actions. Nous favorisons le maintien d'un haut niveau de liquidité des portefeuilles afin de protéger le capital contre les baisses des marchés.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 30 JUIN 2023

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
MONÉTAIRE	3,58	1,93	1,33	1,30	1,35	1,02	1,00	1,51	10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	4,15	-1,17	2,13	1,99	2,57	3,64	s.o.	3,47 (2013-04-05)	11,301
OMNIBUS	8,63	-0,20	5,38	4,33	4,15	5,48	4,85	5,73	28,744
PLACEMENT	7,57	-0,36	5,75	3,95	3,97	6,30	5,09	5,96	32,411
REVENU MENSUEL	6,88	2,25	9,03	5,92	4,98	4,96	5,07	5,14 (2006-10-06)	11,338
OBLIGATIONS CANADIENNES	2,31	-5,31	-4,66	-1,92	-0,33	1,10	2,27	2,73	10,080
ACTIONS CANADIENNES	11,11	2,87	12,07	8,32	6,89	7,70	4,88	7,61	28,342
ACTIONS INTERNATIONALES	17,47	0,91	9,94	7,55	6,58	10,09	7,73	6,82	16,665
OMNIRESPONSABLE	10,27	0,39	5,33	5,10	5,38	s.o.	s.o.	5,71 (2016-09-16)	13,507

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 31 MAI 2023

Types de fonds	Médianes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables**	
MONÉTAIRES CANADIENS	0,36 %	MONÉTAIRE	0,46 %
ÉQUILIBRÉS CANADIENS	2,07 %	ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR OMNIBUS REVENU MENSUEL OMNIRESPONSABLE	1,09 %
ÉQUILIBRÉS	2,14 %	PLACEMENT	1,09 %
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,30 %	OBLIGATIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS CANADIENNES	2,15 %	ACTIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS MONDIALES	2,30 %	ACTIONS INTERNATIONALES	1,09 %

* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).

** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2023-06-30	Écarts	2023-03-31	Écarts	2022-12-31	Écarts	2022-09-30	Écarts	2022-06-30
S&P/TSX (Toronto)	6,9 %	20 155,30	0,3 %	20 099,89	3,7 %	19 384,92	5,1 %	18 444,20	-2,2 %	18 861,36
S&P 500 (New York) **	20,8 %	5 892,20	6,0 %	5 556,88	6,8 %	5 202,57	6,1 %	4 903,60	0,5 %	4 878,07
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	18,6 %	2 822,35	-0,3 %	2 829,75	7,4 %	2 634,05	16,0 %	2 271,30	-4,5 %	2 379,23
FTSE TMX Univers (obligations canadiennes)	3,1 %	1 077,50	-0,7 %	1 085,00	3,2 %	1 051,20	0,1 %	1 050,14	0,5 %	1 044,60

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. ** Converti en dollars canadiens.

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Veuillez lire le prospectus simplifié disponible dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel ou annualisé, qui tient compte du réinvestissement de toutes les distributions. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 4,50 %, calculé pour une période de sept jours, terminée à la date du présent rapport ; il ne représente pas un rendement réel sur un an.

Les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés.

Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

Votre guichet unique

... au-delà des finances

SANTÉ FINANCIÈRE

Stratégies et
service-conseil
pour votre
prospérité financière

- Solutions globales en investissement
- Stratégies d'épargne et de décaissement
- Planification fiscale et financière
- Analyse pour l'incorporation
- Prise en charge multidisciplinaire

SOLUTIONS CLINIQUES

Accompagnement et
service-conseil pour une
**gestion optimale de votre
environnement de travail
(cliniques médicales)**

- Diagnostic organisationnel 360°
- Aide à la gestion des ressources humaines
- Développement « clé en main » de cliniques
- Facturation médicale
- Régimes collectifs (RVER)

Les Fonds FMOQ ont été initiés par et pour les médecins afin que ces derniers puissent compter sur un **partenaire de confiance** pour leur **santé financière**. Aujourd'hui, 40 ans plus tard, les produits et services signés « Fonds FMOQ » sont devenus la **véritable référence** auprès des membres de la **communauté médicale** et de leurs proches.

Toujours guidés par nos **valeurs de confiance, de proximité et du meilleur intérêt du client**, nos équipes contribuent aussi bien à votre **prospérité financière** qu'à la **gestion optimale** de votre environnement de travail, dans toute leur complexité et à **toute étape de votre vie**.

Les textes de ce document représentent les analyses et les explications des événements passés, de la situation actuelle et des tendances de l'économie et des marchés, mais ne constituent, en aucun temps, une opinion politique ou autre de la part de ses auteurs ou de la Société.

Afin de faciliter la lecture, le masculin est employé pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.



MONTRÉAL

Place Alexis-Nihon – Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1900
Westmount (Québec) H3Z 3C1

Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**

QUÉBEC

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 410
Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**

SITE INTERNET

www.fondsfoq.com

COURRIEL

info@fondsfoq.com

